



# Contrat de professionnalisation Prothésiste dentaire

Accord de Branche du 6 décembre 2004

## Durée du contrat et de la formation

Qualifications accessibles	Durée du contrat ou de l'action de professionnalisation	Durée de la formation (en % du temps de travail)
- CAP, BP, BTM, BMS spécifiques à la branche	Extension à 24 mois maximum	15 à 25 %
- Certifications décidées par la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi ( <i>précisions à venir</i> )	Extension à 24 mois maximum	15 à 25 %
- Formations qualifiantes ( <i>précisions à venir</i> )	6 à 12 mois maximum	15 et 25 %

## Rémunération

Niveau	16 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Diplôme ou titre à finalité professionnelle, inférieur au niveau 4 + Bac général	55 % du SMIC	70 % du SMIC	100 % du SMIC ou 85 % du salaire conventionnel (sans être inférieure au SMIC) pendant la durée du CDD ou de l'action de professionnalisation du CDI
Diplôme ou titre à finalité professionnelle, égal ou supérieur au niveau 4	65 % du SMIC	80 % du SMIC	